

NOTE AUX ADMINISTRES DU TERRITOIRE DE SAINT-BEAT

Mesdames, Messieurs,

En raison de problèmes de paramétrages récurrents de notre logiciel informatique, nous n'avons pu à ce jour établir la facturation de la redevance des ordures ménagères 2017.

Sachez que nous mettons tout en œuvre pour que ce dysfonctionnement soit résolu avant la fin du mois de septembre.

Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Le Président,

Alain CASTEL

